

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP LANNEMEZAN
545 RUE GEORGES CLEMENCEAU
65303 LANNEMEZAN CEDEX



0112-010082-0001-00



eco'pli 63 AUVERGNE PIC 22.10.20 CI 1500
M TAPIE ALAIN
COUZIOT
65190 BURG

0112-010082-1-1-U-U-U-1U00Z

Vos références

Numéro fiscal (C) : 02 52 963 374 489
Référence de l'avis : 20 65 4065908 47
Numéro de contrat de prélèvement : M3 65 0044094 41
RUM* FR46ZZZ005002M365004409441
Numéro de propriétaire : 183 T00061G
Débiteur(s) légal(aux) :
PROPRIETAIRE 4101 MBLXL4
M TAPIE ALAIN CHRISTIAN

Numéro de rôle : 221
Date d'établissement : 08/09/2020
Date de mise en recouvrement : 31/08/2020

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 59,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de vos taxes foncières 283,00 €

Acomptes mensuels versés 224,00 €

Compte à débiter :

FR76 1780 7000 050X XXXX XXX1 250
MLE BEROS OU MR TAPIE
BP OCCITANE TARBES VERDU

Prochaines échéances 2020

Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de paiement fixée au 15/10/2020

15 SEPTEMBRE 2020 28,00 €
15 OCTOBRE 2020 31,00 €

AVIS D'ÉCHÉANCES 2021 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification (contrat), vos prélèvements 2021 au titre des taxes foncières seront les suivants :

15 JANVIER 2021	28,00 €	15 JUIN 2021	28,00 €
15 FEVRIER 2021	28,00 €	15 JUILLET 2021	28,00 €
15 MARS 2021	28,00 €	16 AOUT 2021	28,00 €
15 AVRIL 2021	28,00 €	15 SEPTEMBRE 2021	28,00 €
17 MAI 2021	28,00 €	15 OCTOBRE 2021	28,00 €

65038

Vos contacts

⇒ Par messagerie sécurisée : dans votre espace particulier ou professionnel sur impots.gouv.fr

⇒ Par téléphone :

- pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel :
0 809 401 401 * du lundi au vendredi de 8h30 à 19h
- pour toute autre question, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous)

⇒ Sur place :

auprès de votre centre des finances publiques (horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact »)

- pour le paiement de votre impôt :
SIP LANNEMEZAN
545 RUE GEORGES CLEMENCEAU 65303 LANNEMEZAN CEDEX
Tél : 05 62 40 60 63
- pour le montant de votre impôt :
SDIF HAUTES PYRENEES CELL 1 BRD DU MARECHAL JUIN
65023 TARBES CEDEX 09
Tél : 05 62 44 40 59

* (service gratuit + coût de l'appel)

Département : 650 HAUTES-PYRENEES

Commune : 183 GALAN

TF 2020		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Département	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisation
Taux 2019	12,90 %	%	%	3,96 %	24,69 %	0,196 %	13,65 %	0,23 %	
Taux 2020	12,90 %	%	%	3,97 %	24,69 %	0,172 %	13,65 %	0,225 %	
Adresse		10 RUE DES MOINES DE ST IBERY							
Base ①	491			491	491	491	491	491	
Cotisation	63			19	121	1	67	1	27
Cotisation lissée ②									
Adresse									
Base ①									
Cotisation									
Cotisation lissée ②									
Cotisation 2019	63			19	120	1	66	1	
Cotisation 2020	63			19	121	1	67	1	27
Variation	0 %	%	%	0 %	+0,83 %	0 %	+1,52 %	0 %	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisation
Taux 2019	%	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2020	%	%	%	%	%	%	%	%	
Base terres non agricoles Base terres agricoles									
Cotisation 2019									
Cotisation 2020									
Variation	%	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles			
Base État						Droit proportionnel :			
Base Collectivité						Droit fixe :			
					Frais de gestion de la fiscalité directe locale				1
					Dégrèvement Habitation principale				
					Dégrèvement JA État				
					Dégrèvement JA Collectivité				
					Montant de votre impôt :				28